

ordre du jour

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Constatation de la régularité de l'avis de convocation**
- 3. Adoption de l'ordre du jour**
- 4. Adoption du règlement 1246-2022 pour abroger et remplacer le règlement 1095-2017 adoptant le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux**
- 5. Attribution de contrat pour l'ajout d'un réservoir d'eau potable et désinfection ultraviolet à l'usine de filtration, appel d'offres 2021-HYG-02**
- 6. Avis de motion décrétant la prochaine adoption du règlement 1248-2022 empruntant au plus 5 200 000 \$ pour financer la construction d'un réservoir d'eau potable et désinfection ultraviolet à l'usine de filtration**
- 7. Période de questions**

La population est invitée à faire parvenir ses questions au conseil municipal par le biais de la greffière, à l'adresse riouxm@ville.contrecoeur.qc.ca, au plus tard le lundi 21 février 2022, à midi. Elles seront acheminées aux élus. Les réponses aux questions seront divulguées lors de la séance et intégrées au procès-verbal, qui lui, sera publié sur le site Internet de la Ville dans les jours qui suivent.

- 8. Levée de la séance**